

Note de présentation du Budget Primitif 2017

Le projet de budget primitif 2017 est présenté avec des hypothèses sur 2 recettes significatives de notre budget car à ce jour nous n'avons pas reçu la notification des services de l'Etat ni sur les bases des taxes locales ni sur le montant de la DGF.

En effet, le produit des impôts locaux représentait 46% de nos recettes de gestion réalisées en 2016 (hors produits exceptionnels) et la DGF 11%.

Nous avons émis des hypothèses pour construire le budget primitif 2017 dans un contexte d'une réduction significative de nos recettes mais avec la volonté politique de ne pas augmenter les taux d'imposition des impôts locaux.

Ainsi la DGF est estimée à 2 826 579€ en diminution de 423 421€ par rapport à l'inscription du BP 2016 et ne représente plus que 10% de nos recettes de gestion.

Le produit 2017 des impôts locaux a été évalué à partir des bases réellement imposées en 2016 révélant une diminution de 73 336€ du produit prévu au BP 2016. Au BP 2017, compte tenu de la revalorisation des valeurs locatives de 0.4% inscrite dans la loi de finances de l'Etat, il est estimé à 12 920 822€, ce qui représente une diminution de 21 865€ par rapport à l'inscription du BP 2016. Les taux d'imposition restent inchangés depuis 2009.

BUDGET PRINCIPAL

Section Fonctionnement :

Le total de la section de fonctionnement s'élève à 27 033 792€.

Dépenses:

Hors opération d'ordre, c'est-à-dire prélèvement pour financement des investissements, les dépenses réelles de fonctionnement diminuent de 179 377€ soit 0.70%.

- **Les charges à caractère général** d'un montant de 8 917 938€ progressent de 179 218€.

Les postes qui augmentent :

- contrats de prestations de services : + 89 000€

Le nouveau marché de propreté urbaine prend en compte la mise en place d'astreinte spécifique lors des alertes oranges et rouges, l'amélioration du ramassage des aiguilles de pin et le nettoyage spécifique de l'avenue de l'Europe/ Melgueil.

- entretien des postes pluviaux : + 102 000€

La lutte contre les inondations jugée prioritaire a des moyens supplémentaires.

- entretien de la voirie + 50 000€

- entretien des bois et forêts : + 20 000€

Des efforts budgétaires sont alloués pour l'entretien de la voirie et des espaces verts.

- frais d'actes et contentieux: + 60 000€

Un crédit budgétaire de 60 000€ est prévu pour l'expertise des travaux de l'avenue de l'Europe.

- études et recherches : + 587 400€

- honoraires : - 605 920€

Des frais d'études comptabilisés antérieurement en honoraires sont prévus au compte 617 au BP 2017. Le crédit de 612 400€ concerne :

- l'extension du port : 333 400€
- la mise en œuvre du PLU : 100 000€
- la dématérialisation des services : 61 000€
- les réseaux chaleur : 44 000€
- pour les espaces verts, plan de gestion ONF et pratiques phytosanitaires : 35 000€
- le stationnement : 30 000€
- un diagnostic de la voirie : 9 000€

Les postes qui diminuent :

- énergie - électricité : -31 100€
- carburants: - 16 900€
- entretien autres biens mobiliers : - 46 760€
- maintenance: -15 310€

- fêtes et cérémonies : - 25 280€
- réceptions : - 11 020€
- redevances pour services rendus : - 18 000€

Des changements d'imputation effectués au BP 2017 conduisent à des variations très importantes sur les comptes suivants :

- 60623 : alimentation : + 13 300€
- 60624 : produits de traitement : + 30 500€
- 60632 : fournitures de petit équipement : + 193 610€
- 61521 : entretien des terrains : - 61 800€
- 615221 : entretien des bâtiments publics : -80 001€
- 615232 : entretien des réseaux : -114 500€
- 61551 : entretien du matériel roulant : - 11 190€

Les dépenses d'achat des équipes techniques sont dorénavant comptabilisées aux comptes « 60 ». Les comptes « 615 » enregistrent les dépenses effectuées par les entreprises extérieures.

- **Les charges de personnel** d'un montant de 10 512 715€ progressent de 39 819€ soit 0.38%.
- Les **autres charges de gestion courante** d'un montant de 3 193 185€ diminuent de 445 689€.

La contribution du budget principal au déficit des budgets annexes diminue de 145 950€.

Celle du CCAS baisse de 12 000€.

Le montant des crédits affectés à des subventions pour la vie associative diminue de 30 000€.

Le Festival d'Architectures Vives n'aura pas lieu. La subvention de 36 000€ est supprimée.

La participation à l'office du tourisme qui impacte 2 postes budgétaires s'élève à 2 359 386€ en diminution de 150 000€.

La participation de la ville au Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales a été estimée à 400 000€ en progression de 90 924€.

-Les **charges financières** d'un montant de 371 412€ diminuent de 82 738€.

Recettes :

Hors recette exceptionnelle du solde de l'opération Point Zéro de 444 000€ prévue en 2016, les recettes réelles de fonctionnement progressent de 44 242€ soit 0.16%.

- Les **produits des services et du domaine** d'un montant de 2 481 748€ progressent de 161 439€. Une recette de 112 000€ concernant une concession de plage incertaine en 2016 a été inscrite en 2017.
- Le chapitre **Impôts et taxes** est d'un montant de 21 126 772€.

Les recettes qui augmentent :

Les recettes du stationnement payant réalisées en 2016 pour 763 517€ sont prévues en 2017 pour 730 000€, en augmentation de 80 000€ (à noter le montant des dépenses prévues en 2017 de 353 164€).

La prévision des produits des jeux du casino de 3 300 000€ est en augmentation de 200 000€ pour tenir compte du produit réalisé en 2016 de 3 481 533€.

Celle de la taxe additionnelle des droits de mutation de 1 300 000€ progresse de 100 000€ car nous avons réalisé 1 475 785€ en 2016.

Les recettes qui diminuent:

Le produit des impôts locaux est prévu à 12 920 822€, en diminution de 21 865€.

L'attribution de compensation versée par l'agglomération du Pays de l'Or diminue de 67 053€ suite au transfert du périscolaire.

- Les **dotations et participations** d'un montant de 3 056 679€ baissent de 449 010€.
Nous avons estimé la réduction des dotations de l'Etat à 423 421€.
Nous prévoyons une subvention de l'ADEME de 30 800€ pour l'étude sur le réseau chaleur.
Nous avons évalué la baisse des compensations fiscales de l'Etat à 28 500€.

Le **prélèvement pour la section d'investissement** s'élève à 1 406 239€. Il était en 2016 de 1 626 620€ avec la recette exceptionnelle de l'opération du Point Zéro de 444 000€.

Section Investissement :

D'un montant de 4 112 778€, elle comprend :

Dépenses:

- 1 188 680€ de charge pour le remboursement de capital de la dette
- 2 857 280€ de dépenses d'équipement.
- 66 818€ d'écritures d'ordre prévues pour l'amortissement des recettes de subvention reçues pour des investissements amortissables et pour la bascule des crédits études en travaux.

Les dépenses d'équipement concernent :

- Programme rénovation matériel éclairage public : 350 000€
- Travaux de voirie : 1 098 500€ : sont prévus la réhabilitation d'une placette, la réhabilitation de l'arrière des boutiques du Couchant, le renouvellement de la chaussée allée des joncs, la poursuite de la mise aux normes des arrêts de bus
- Travaux sur réseau pluvial: 597 200€ : pour la remise à niveau des 6 postes pluviaux, une noue d'infiltration pour une placette, une canalisation au Ponant, un réservoir drainant dans un virage allée des bergeronnettes.
- Travaux sur terrains sportifs: 22 600€
- Espaces verts –Plantations- réhabilitation réseau irrigation : 105 000 €
- Travaux et installations sur bâtiments : 213 080€
- Equipement des services : 297 900€ dont nacelle éclairage public 100 000€.
- Vidéo-protection (matériel et réseau fibre optique): 86 000€
- Divers équipements urbains: 87 000€

Recettes :

- 840 000€ de participations et subventions
- 1 783 721€ d'emprunt.
- 16 000€ de vente de caveaux
- 1 473 057€ de recettes d'ordre dont 217 559€ d'autofinancement net (prélèvement sur le fonctionnement après financement du remboursement de la dette)

BUDGET EQUIPEMENTS SPORTIFS ET PARKINGS PAYANTS

Section Fonctionnement :

Le total de la section de fonctionnement s'élève à 2 169 192€ et diminue de 98 793€ par rapport à 2016.

Dépenses:

Les charges à caractère général d'un montant de 888 401€ diminuent de 50 730€.

Des changements d'imputation effectués au BP 2017 conduisent à des variations très importantes sur les comptes suivants :

- 60624 : produits de traitement : + 58 000€
- 60628 : autres fournitures non stockées : + 3 000€
- 60632 : fournitures de petit équipement : + 58 000€
- 61521 : entretien des terrains : - 74 000€
- 615232 : entretien des réseaux : -17 000€
- 61551 : entretien du matériel roulant : - 31 000€
- 61558 : entretien autres biens mobiliers : + 3 000€

Les dépenses d'achat du greenkeeper et du mécanicien sont dorénavant comptabilisées aux comptes « 60 ». Les comptes « 615 » enregistrent les dépenses effectuées par les entreprises extérieures.

Les charges de personnel d'un montant de 827 771€ progressent de 18 817€.

Les autres charges de gestion courante d'un montant de 153 010€ diminuent de 83 000€ :

- DSP voile pour le Yatch Club : 130 000€ (-70 000€)
- Subvention au club d'aviron : 23 000€ (-13 000€)

Les charges financières diminuent de 6 500€.

Le prélèvement pour la section d'investissement constitué uniquement de la dotation aux amortissements d'un montant de 220 610€ augmente de 22 620€.

Recettes :

Les produits des services et du domaine d'un montant de 1 688 280€ diminuent de 17 090€. Le produit du parking du Grand Travers est en augmentation de 14 000€.

Une recette nouvelle de 35 000€ est prévue en atténuation de charges, elle correspond à des remboursements sur salaires pour l'exercice de droits syndicaux.

La subvention d'équilibre à la charge du budget principal d'un montant de 338 062€ est en diminution de 132 153€.

Section Investissement :

Dépenses:

D'un montant de 242 180€, les dépenses d'investissement se décomposent ainsi :

- 146 180€ de charge pour la dette.
- 96 000€ de dépenses d'équipement.

Les dépenses d'équipement destinées au golf comprennent une station météo, une voiturette électrique d'occasion, une signalétique et des poubelles pour les parcours, la plantation d'arbres, la réfection d'un pont au trou n°7 et l'installation de 2 éoliennes aux trous 12 et 14.

Recettes :

Les dépenses d'équipement sont financées en partie par la dotation aux amortissements de 220 610€ et le solde par l'emprunt 21 570€.

BUDGET PALAIS DES CONGRES

Section Fonctionnement :

Le total de la section de fonctionnement s'élève à 138 603€.

Dépenses:

Les charges à caractère général d'un montant de 63 023€ diminuent de 4 467€.

Les charges financières d'un montant de 4 850€ diminuent de 1 950€.

Le prélèvement pour la section d'investissement constitué uniquement de la dotation aux amortissements d'un montant de 70 720€ diminue de 2 380€.

Recettes :

Le montant du loyer s'élève à 45 000€.

La subvention d'équilibre à la charge budget principal d'un montant de 93 603€ diminue de 8 797€.

Investissement : Elle s'élève à 157 570€.

Dépenses:

- 32 570€ de charge pour la dette.
- 125 000€ pour des travaux d'accessibilité

Recettes :

Les dépenses d'équipement sont financées en partie par la dotation aux amortissements de 70 720€ et le solde par l'emprunt 86 850€.

BUDGET PORT DE PLAISANCE

Il est élaboré selon l'instruction comptable M4 des services publics à caractère industriel et commercial, donc soumis à l'obligation d'équilibre par les redevances des usagers et soumis à l'IS et autres taxes annexes.

Cette proposition 2017 prend en considération une conjoncture difficile et le souhait de ne pas augmenter les redevances annuelles et donc la nécessité de maîtriser les dépenses générales et l'optimisation des autres comptes afin d'en limiter la hausse.

A noter que ce budget 2017 prend en compte en recettes, les produits nouveaux prévus suite à l'acquisition du nouvel engin Multicoque ainsi que les charges de fonctionnement en lien.

Egalement prévu au compte 012 le recrutement d'un Bosco à l'année, le budget concernant la revalorisation indiciaire des agents portuaire et le recrutement d'un agent grutier considérant le départ à la retraite du chef d'équipe Manutention.

En investissement, au-delà d'un programme dit de fond (amarrages, pontons, accès parkings plaisanciers...) au compte 21, l'inscription au compte 23 de la totalité du programme travaux pour la Réhabilitation du bâtiment de la Capitainerie du Port.

Ce Budget primitif a été présenté et voté lors des conseils d'exploitation et portuaire des 16 et 21 Février 2017.

EXPLOITATION : La section d'exploitation s'élève à 4 213 421.00 €

DEPENSES - + 4.6% de BP 2016 à BP 2017

Les charges générales compte 011 qui sont au même niveau que 2016 intégrant :

Les dépenses d'énergie, de matériels, carburant et locative en légère baisse

Les obligations de mises aux normes sur la station d'avitaillement (cuves)

Les charges complémentaires pour le nouveau chariot Multicoque

Les dépenses d'études et diagnostics à la hausse considérant le point d'étape palplanches du port, l'audit sécurité des installations et la surveillance des digues du port.

Des dépenses d'honoraires prenant en compte les contentieux en cours

Les prestations internes dues au budget ville

Une participation au développement du Salon International du Multicoque

Des charges fiscales en baisse (Nouvelle taxe foncière)

Une augmentation des frais de personnel intégrant le recrutement d'un bosco (vigie jour), une réforme indiciaire et le départ à la retraite d'un grutier à la fin d'année.

Le compte Autres charges de gestion courante (Admission en non-valeur) élaboré avec la perception de Mauguio

Les charges financières révisées (pas d'emprunt d'équilibre 2016)

Le réajustement du compte 67 concernant les remboursements clientèle en cas de vente, absence pour croisière.

La prévision au compte 69 pour l'acquittement des acomptes dû au titre de l'IS 2017

La dotation aux amortissements en évolution à 1 090 000 € suite à l'intégration du programme d'investissements 2016.

	BP 2016	BP 2017	%
Total des dépenses d'ordre d'exploitation	4 019 506€	4 213 421€	4.6

RECETTES- + 4.6% de BP 2016 à BP 2017

- 013 Compte Atténuation de charges, prévision du CICE
- 070 Compte Ventes de Produits : 3 904 065.00 € +4.5%
- Les recettes du parking payant mise à l'eau + 2.7%
- Les recettes liées aux arrêtés annuels perçus sur l'année N (2eme année)
- Les abonnements saison et port Gregau légèrement en hausse + 2.5%
- Escales saison aléatoires mais revues en dessous du réalisé 2016 + 8.33%
- Manutentions, calage, stationnements aire de carénage prenant en compte la nouvelle prestation Multicoque.
- Les Amodiations tenant compte de l'indice TP02

Vu le caractère aléatoire de ces produits, la mise en place d'une prestation délicate (Multicoque) les objectifs financiers sont ajustés en deçà des réalisés 2016.

-77 Compte produits exceptionnels tenant compte de la demande de déplafonnement de la CET

-042 Opération d'ordre et de transfert : 44 356.00 €

Amortissements des subventions reçues

Les demandes de subventions 2016 pour le chariot Multicoque, le projet R&D SEABIN et la réhabilitation de la Capitainerie du port n'ayant été comptabilisées, seront imputées en cours de l'exercice 2017 et amorties en N+1.

	BP 2016	BP 2017	%
Total des recettes d'ordre d'exploitation	4 019 506€	4 213 421 €	4.6

INVESTISSEMENT : La section d'investissement s'élève à 1 655 356.00 €

LES DEPENSES D'EQUIPEMENT 1 396 000.00 €

Compte 20 – Pas de prévision

Compte 21 - Immobilisation corporelles 596 000.00 €

Les pontons et accessoires	150 000,00 €
Campagne Amarrage	200 000,00 €
Sécurité - Vidéo protection Aire de carénage - Portique de hauteur - Sécurisation avenue R FAGES	41 000,00 €
Bâtiments et réseaux - Fibre optique et contrôle accès bâtiments portuaire et pontons	35 000,00 €
Gestion Parking Sud Pompidou Nord et Totem	135 000,00 €
Mobiliers Urbains - Racks vélo - Caches containers - Barrières ECUME	20 000,00 €
Informatique Logiciel météo - Tablettes de pointage	15 000,00 €

Compte 23 - Immobilisation en cours 800 000€

Programmation des travaux de réhabilitation de la capitainerie du port

DEPENSES FINANCIERES 215 000.00 €

Compte 16 Le remboursement du capital de la dette (215 000 euros)

TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT 1 611 000.00 €

DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT 44 356.00€

Subventions

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 1 655 356.00 €

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Le financement de ces dépenses provient de :

Opérations d'ordre et de transferts : 1 090 000 €

Subventions : Dossiers en Cours

Emprunt projeté d'équilibre : 565 356.00 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 1 655 356.00 €